

**AVEC LE
CASI DIJON,
DÉCOUVREZ**



**L'HISTOIRE DE FORT L'ÉCLUSE
DE FAÇON LUDIQUE
AVEC UN GUIDE**

**ET LES SENSATIONS
DES SPORTS DE MONTAGNE
AVEC LE FORT AVENTURE
(POUR LES + DE 10 ANS)**



SOUS RÉSERVE DÉCISION COVID-19



Journée libre à Fort l'Écluse

Participation du CASI
pour les cheminots des CSE contributeurs à 100 % au CASI DIJON

Date limite d'inscription le 1^{er} juillet 2020, à anticiper selon les jours d'ouverture de votre espace CASI.

Adressez votre bulletin de pré-inscription auprès de votre espace CASI accompagné des pièces à joindre. Les réservations définitives seront délivrées en fonction des places disponibles. Si vous êtes retenu vous recevrez **des billets de change, vos pass, et toutes les informations complémentaires par courrier fin août 2020.** Sont prioritaires, les agents qui n'ont jamais bénéficié d'activités régionales.

60 places disponibles

Samedi 26 sept. 2020 - Léaz

Avec participation du CASI :
adulte : **10 €**
enfant (-18 ans) : **5 €**

Bulletin de pré-réservation :

Pièces à joindre : bulletin de salaire ou de pension + règlement + carte de circulation ayant-droit

- avec transport, départ de Chalon/S, Dole,
- sans transport

Nom	Prénom	Parenté : D > demandeur C > conjoint(e) E > enf. à charge	Âge

Total du règlement :, Courriel :

N° de CP :, Téléphone :

Adresse :

Signature :

Tampon +
date de l'Espace CASI :

A déjà bénéficié de
 d'un spectacle
 d'un week end
 d'un match de foot
 Hand ou Basket
 d'une sortie à forfait
Activités régionales 2020



A - Documents à joindre pour valider votre inscription :

- photocopie de votre fiche de paie ou pension SNCF,
- photocopie de la carte de circulation de ou des enfant(s) et de votre conjoint(e),
- le paiement.

B - Assurance responsabilité civile et dommages corporels :

Dans le cadre de son immatriculation au registre des opérateurs de voyages, l'Office de Tourisme du Pays de Gex a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle.

Nous vous demandons de vérifier en parallèle que vous possédez une assurance responsabilité civile.

C - Perte, dégradation et vols :

Attention nous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones...) bijoux, espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

J'ai bien pris connaissance des paragraphes concernant la responsabilité civile et dommages corporels et pertes, dégradations et vols.

À _____ le _____
Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé"

Case à cocher + signature.

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le CASI DIJON à conserver et utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

Signature :

Descriptif et déroulement de la journée

Le CASI DIJON en partenariat avec l'office du tourisme du Pays de Gex, vous propose une journée découverte de Fort l'Écluse et de vivre une aventure en famille et en toute autonomie.

Partez à la découverte de Fort l'Écluse, une magnifique bâtisse militaire fortifiée surplombant le Rhône, entre Suisse et France, près de Bellegarde-sur-Valserine. Place stratégique avec vue sur le Mont Blanc, théâtre depuis des siècles d'affrontements guerriers pour le passage des soldats savoyards, français ou encore suisses, le fort a été entièrement réhabilité après une fermeture dans les années 70. Alors saisissez l'occasion de revisiter le site en partant à l'aventure !

Parmi les 38 ateliers, il y en a pour tout le monde !

- Pour les plus jeunes : jeux d'équilibre, poutres en pagaille, sauts de tarzan, ponts de singe.
- Pour les sportifs : traversées escalade, 4 tyroliennes au-dessus d'un dénivelé de 500 m. Frissons garantis !

Les mineurs doivent être accompagnés par leur(s) parent(s), ils sont sous leur responsabilité.

Le prix de la journée est de 10 € par adulte et de 5 € par enfant (de moins de 18 ans). Ces tarifs comprennent la visite, l'entrée au parc aventure, le repas et le transport.

Nous vous offrons la possibilité soit d'avoir rendez-vous à 6 h 45 devant la gare de Chalon-sur-Saône ou à 8 h 15 devant la gare de Dole, ou directement sur place à 10 h 30.

Au programme :

- | | |
|-------------------|--|
| 11 h | Visite guidé de Fort l'Écluse. |
| 12 h 30 | Repas (assiette de produits régionaux (fromages, charcuterie, pain, salade) + glace + 1 boisson + café offert). |
| 13 h 30 à 15 h 30 | Activité Fort Aventure pour les enfants de + de 10 ans et les adultes ou des sentiers balisés sont à disposition pour les enfants de - de 10 ans et leurs parents. |

Un courrier de réservation vous sera envoyé avec les informations complémentaires. Retour aux alentours de 15 h 30 pour une arrivée à Dole à 17 h et à Chalon-sur-Saône à 18 h 30 environ.